Rapport D'ACTIVITÉ 2008

Office franco-québécois pour la jeunesse

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AU MINISTRE

Juin 2010

Monsieur Pierre Arcand
Ministre des Relations internationales
et ministre responsable de la Francophonie

Monsieur le Ministre et Coprésident,

J'ai le plaisir de vous présenter le 41e rapport annuel de l'Office franco-québécois pour la jeunesse pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008. Conformément à l'article 6 de la LOI québécoise reconnaissant des organismes visant à favoriser les échanges internationaux pour la jeunesse, il a été approuvé par le Conseil d'administration lors de sa 56e séance tenue à Paris, le 18 décembre 2009.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le secrétaire général,

Alfred Pilon

MOT DU MINISTRE

Juin 2010

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous transmets le 41e rapport annuel de l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma haute considération.

Pierre Arcand

Ministre des Relations internationales et
ministre responsable de la Francophonie
Coprésident de l'Office franco-québécois pour la jeunesse

TABLE DES MATIÈRES

1 PRÉSENTATION DE L'ORGANISME 3

2 TABLEAU DES RÉALISATIONS 4

3 PROGRAMMATION 5
Présentation générale 5
Présentation par programmes 5

4 L'ORGANISME EN TABLEAUX 9

5 LOJIQ 13
Présentation du regroupement 13
Présentation des projets LOJIQ 13
Ententes de partenariats 14
Communications et relations publiques 15

6 ÉTATS FINANCIERS 17

ANNEXE – Plan d'action de développement durable 32

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

section I

MISSION

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) contribue au rapprochement des jeunes adultes québécois et français âgés entre 18 et 35 ans par le biais de programmes facilitant la réalisation de projets en France et au Québec. Depuis sa création en 1968, plus de 120 000 Québécois et Français ont participé aux programmes de l'OFQJ.

OBJECTIFS

En aidant les jeunes Québécois à réaliser une expérience formatrice en France, l'OFQJ vise essentiellement à améliorer leurs compétences et à favoriser leur développement professionnel et personnel dans différents secteurs d'activités : entrepreneuriat, art et culture, études, emploi, formation, insertion professionnelle, et engagement citoyen.

STRUCTURE

Afin de réaliser son mandat, l'OFQJ a mis en place trois modes d'intervention complémentaires :

- **Une programmation régulière invitant les jeunes Québécois à déposer eux-mêmes des projets quatre fois par an;**
- **Des projets initiés mis en place avec le soutien de partenaires;**
- **Des projets soutenus en partenariat.**

SERVICES ET CONDITIONS

L'OFQJ soutient financièrement les jeunes Québécois en défrayant les coûts du transport international et de l'accueil en France, les assurances médicales et responsabilité civile, et en couvrant certains frais liés au transport au Québec. Il offre également un service d'information et d'accompagnement pédagogique, logistique et administratif. En retour, les participants doivent débourser des frais de participation de 450 $.

Sont admissibles les jeunes adultes âgés entre 18 et 35 ans ayant la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent et résidant au Québec depuis au moins un an.

section II

TABLEAU DES RÉALISATIONS

RAPPEL GÉNÉRAL DES PROGRAMMES

EMPLOYABILITÉ

- **Formation et emploi (F&E)**
- **Coopération institutionnelle et étudiante (CIE)**
- **Mobilité des jeunes travailleurs (MJT)**

ENTREPRENEURIAT

- **Synergie entreprises (SE)**

ACTIONS DE COOPÉRATION ET RÉSEAUTAGE

- **Action et développement (AD)**
- **Poursuite d'études collégiales et universitaires en France (PÉCUF)**

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR PROGRAMME

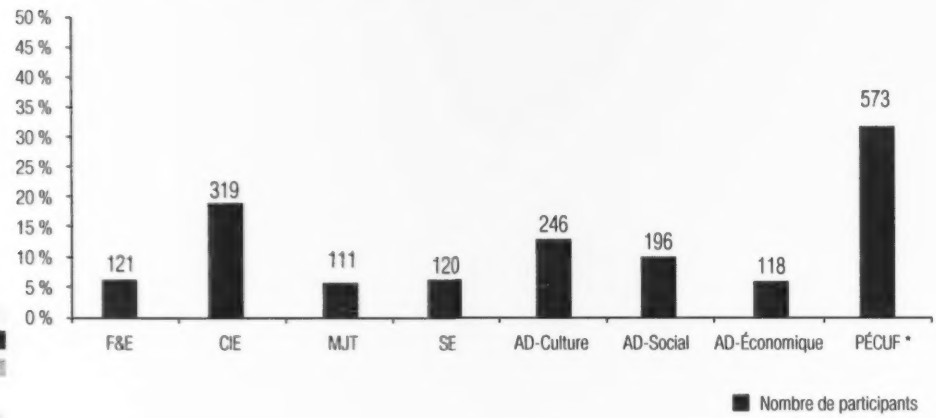

En 2008, 1804 jeunes Québécois ont pris part aux programmes de l'OFQJ, comparativement à 1756 en 2007, 1902 en 2006 et 1762 en 2005. Ce résultat est notamment le fruit du développement ou du renouvellement d'ententes avec des agences ou ministères sectoriels : Emploi-Québec (Formation et emploi), Secrétariat à la jeunesse (Formation et emploi, Synergie entreprises) et ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (PECUF). Il faut mentionner également l'apport de la Fondation LOJIQ dans le soutien à l'entrepreneuriat, au développement durable et à l'insertion socioprofessionnelle.

PROGRAMMATION

section III

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'année 2008 a été marquée par les activités réalisées dans le cadre des festivités du 400e anniversaire de Québec. Celles-ci ont occupé la majeure première partie de l'année. Les mois suivants ont été étayés de projets développés dans le cadre de différents partenariats dans tous les secteurs d'activité, et de projets réalisés dans le cadre de la programmation régulière.

PRÉSENTATION PAR PROGRAMMES

FORMATION ET EMPLOI (F&E)

Ce programme vise le développement de l'employabilité pour les demandeurs d'emploi par la réalisation de stages individuels en entreprise ou de projets d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes éloignés du marché de l'emploi.

Faits saillants

- 121 participants
- 45 % des participants en stage en entreprise
- 55 % des participants inscrits dans un projet d'insertion

Mentionnons aussi

- 67 % des participants avec une formation de niveau collégial préuniversitaire et moins
- 45 % des participants sans revenu et sans soutien public du revenu
- 40 % des participants prestataires de l'assurance-emploi (23 %) ou de l'assistance-emploi (17 %)

Exemple de stage individuel

Une jeune professionnelle diplômée en administration publique internationale et en recherche active d'emploi a réalisé un séjour de spécialisation dans le domaine de la gestion de l'eau au Conseil Mondial de l'Eau à Marseille. Elle a notamment participé à la mise en place du programme Afrique et ses recherches, sa participation aux activités de financement et de sensibilisation, et sa contribution à l'élaboration de politiques sur l'eau l'ont aidée à son retour à trouver un emploi au Secrétariat international de l'Eau à Montréal.

Exemple de projet d'insertion

Six Québécois ont été jumelés avec des jeunes Français engagés chacun dans une démarche de réinsertion sociale qui mise sur une formation en fabrication de vitraux. Le projet intitulé Vitr'Art s'est déroulé à Montpellier, en partenariat avec l'Association Passerelles de Montpellier, le CSSS Jeanne-Mance, Plein Milieu, En Marge 12-17 de Montréal, et Art-Go de Trois-Rivières.

COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE ET ÉTUDIANTE (CIE)

Ce programme accompagne les étudiants qui réalisent un stage obligatoire dans le cadre de leurs études.

Faits saillants

- 319 participants
- 32 % des projets réalisés dans le cadre d'ententes interétablissements
- 68 % des projets réalisés hors ententes

Mentionnons aussi

- 60 % des participants sont issus de la formation professionnelle

Exemple

Un groupe de 15 finissants en sommellerie de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec a effectué un stage au sein de différents vignobles français.

MOBILITÉ DES JEUNES TRAVAILLEURS

Ce programme complète l'offre de mobilité de l'OFQJ à l'intention des jeunes actifs sur le marché du travail. Il permet aux jeunes qui ont trouvé un emploi en France d'obtenir un permis de travail temporaire.

Fait saillant

- 111 participants en emploi en France

SYNERGIE ENTREPRISES (SE)

Ce programme vise le soutien à l'entrepreneuriat par la sensibilisation à la culture entrepreneuriale et le soutien aux jeunes entrepreneurs.

Faits saillants

- 120 participants
- 26 participants au sein du volet entrepreneur
- 88 participants au sein du volet sensibilisation
- 6 participants dans le cadre du Concours québécois en entrepreneuriat

Exemples de projets – volet sensibilisation

Une délégation de 20 jeunes professionnels travaillant au développement de la culture entrepreneuriale a participé aux Journées de l'Observatoire des Pratiques pédagogiques en Entrepreneuriat ainsi qu'à un programme d'échange d'expertises et d'expériences avec des professionnels français de l'entrepreneuriat à Tours. Partenaire français : Observatoire des Pratiques pédagogiques en Entrepreneuriat.

Douze participants à différents clubs d'entrepreneurs étudiants de plusieurs régions du Québec ont participé à des activités d'échange avec des membres du Club Entrepreneur Étudiant de Lille. Partenaire québécois : Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec. Partenaire français : Club Entrepreneur Étudiant de Lille.

Six étudiants de l'Université Laval intéressés par des projets de création d'entreprises dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et des communications ont participé à la 5e École d'Été en entrepreneuriat de l'École supérieure d'informatique, réseaux et télécoms (ITIN) de Cergy en France. Partenaire québécois : Centre d'entrepreneuriat et de PME de l'Université Laval. Partenaire français : École supérieure d'informatique, Réseaux et Télécoms.

Exemples de projets – volet entrepreneur

Deux entreprises québécoises, l'une se spécialisant dans le développement de suppléments et d'aliments santé à partir de canneberges et de bleuets, l'autre dans la production de pains sans gras ni sucre, ont participé à la 7e édition des Journées Aliments et Santé à La Rochelle. Partenaire français : Journées Aliments et Santé

Dans le cadre d'un projet développé par l'OFQJ, sept entreprises québécoises ont participé aux activités organisées dans le cadre de la première Semaine des énergies renouvelables, du bâtiment et de la maîtrise de la demande en énergie, à Paris. Partenaire québécois : Agence de l'efficacité énergétique du Québec. Partenaires français : Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Énergie et le Comité de Liaison Énergies Renouvelables en France.

ACTION-DÉVELOPPEMENT (AD) – SECTEUR CULTURE ET COMMUNICATION

Ce programme vise à soutenir les jeunes professionnels de la culture et de la communication ou les étudiants en formation à temps plein dans ces secteurs. Leurs projets touchent la création, la diffusion, la recherche, la participation à des événements et le perfectionnement professionnel dans les disciplines des arts de la scène, du cinéma, des arts visuels ainsi que de la gestion culturelle, de la muséologie, de la littérature, etc.

Faits saillants

- 246 participants
- 80 projets

Exemples de projets

Des étudiants des classes de création des Conservatoires d'Art dramatique de Montréal et de Poitiers ont constitué la troupe de théâtre de rue Macadam Tandem qui a fait une double tournée au Québec puis en France. Après une semaine de répétitions à Montréal, la troupe s'est produite à Québec dans le cadre du 400e de Québec, avant de poursuivre une tournée de deux semaines en région Poitou-Charentes. Partenaires québécois : Conservatoire d'art dramatique de Montréal - Société du 400e de Québec. Partenaires français : Région Poitou-Charentes - Conservatoire d'art dramatique de Poitiers - les festivals ayant accueilli les artistes lors de leur tournée : Sites en scène à Brouage, Humour et eau salée à St-Georges-de-Didonne, La Rochelle et festival Le Nombril dirigé par Yannick Jaulin à Pougne-Hérisson.

Toujours dans le cadre du 400e anniversaire de Québec, l'OFQJ et les Productions Le Loup Blanc ont imaginé une programmation multidisciplinaire franco-québécoise originale pour l'événement Sites en Scène 2008 à Brouage, terre natale de Samuel de Champlain. Trente artistes québécois et autant d'artistes français de la région Poitou-Charentes se sont retrouvés pour faire vibrer les murs de la citadelle sous la forme de jumelages artistiques alliant théâtre de rue, musique, danse, cirque, arts visuels et médiatiques. Quatorze mille spectateurs ont assisté à l'événement lors des deux soirées. Partenaires français : Productions Le Loup Blanc - Conseil Général de Charente-Maritime.

La sixième édition du projet de formation, de production et de diffusion Le Grand 8 franco-québécois, a donné l'occasion à huit artistes émergents de la chanson (quatre Français et quatre Québécois) de se rencontrer lors d'une résidence de création et de se produire au Québec et en région Rhône-Alpes dans le cadre d'une tournée d'une quinzaine de prestations. Partenaires québécois : Festival Petite-Vallée, Ma première Place des Arts et Coup de Cœur Francophone. Partenaires français : Train-Théâtre de Portes-lès-Valence, Groupe des 20 et Région Rhône-Alpes.

Les groupes Trois Gars su'l Sofa, Alfa Rococo, Gadji Gadjo, Héliodrome, DJ Mini, et Jeune ballet du Québec ont effectué une tournée en France.

ACTION-DÉVELOPPEMENT (AD) – SECTEUR SOCIAL ET ENGAGEMENT CITOYEN

Ce programme vise à soutenir l'engagement citoyen des jeunes en favorisant le développement de réseaux de partenaires, l'échange d'expertise et le perfectionnement professionnel. Le programme couvre diverses problématiques sociétales contemporaines : développement durable, interculturalisme, sciences et éthique, consommation responsable, engagement citoyen.

Faits saillants

- 196 participants
- 47 projets

Exemples de projets

Avec l'aide de la section française, 15 Québécois engagés à l'égard de l'action citoyenne ont participé à Grenoble aux Rencontres de l'éducation citoyenne visant à valoriser le sens de l'action collective et de l'engagement personnel et les initiatives contribuant à l'émergence d'une société plus solidaire. Ce projet a favorisé la poursuite d'une coopération Québec-France-Guyane-Brésil à l'occasion du Forum social mondial de Belém, au Brésil, en janvier 2009. Partenaire québécois : Institut de développement communautaire Montréal. Partenaire français : Réseau des Écoles de Citoyens.

Une délégation de sept jeunes professionnels, chercheurs et doctorants dans le domaine du commerce équitable a participé au 3e Colloque international sur le Commerce équitable, à Montpellier sur le thème « Les nouvelles dimensions du commerce équitable : Implications et défis ». Partenaire québécois : Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'Université du Québec à Montréal. Partenaires français : Centre de coopération internationale en recherche agronomique et Plate-Forme française pour le commerce équitable.

Sept Québécois ont participé à l'atelier de formation artistique tripartite (France/Québec/Allemagne) Culture et Handicap, qui s'est tenu à Lyon. Cet atelier a proposé aux participants plusieurs approches et pistes de réflexion à travers un parcours de rencontres avec des spécialistes de l'engagement du monde artistique et culturel en milieu hospitalier et auprès de personnes en situation de handicap. Partenaires européens : Plateforme de la jeune création franco-allemande et Office franco-allemand pour la jeunesse.

De jeunes personnes handicapées et leurs tuteurs ont participé à un stage d'exploration des services socioprofessionnels pour les personnes handicapées à Aytré (Charente-Maritime) dans le cadre d'une coopération entre le Comité franco-québécois pour l'intégration et la participation sociale d'Aytré (Charente-Maritime) et l'Association pour personnes handicapées intellectuelles des Laurentides. Partenaire québécois: Association pour personnes handicapées intellectuelles des Laurentides. Partenaire français: Comité franco-québécois pour l'intégration et la participation sociale.

ACTION-DÉVELOPPEMENT (AD) – SECTEUR ÉCONOMIQUE

Ce programme vise à soutenir le développement de réseaux de partenaires dans les milieux économiques, l'échange d'expertise et de savoir-faire ainsi que le perfectionnement professionnel. Les séjours prennent différentes formes: participation à un événement (colloque, forum, séminaire, atelier de formation) ou perfectionnement professionnel dans le cadre d'un stage en entreprise.

Faits saillants

- 118 participants
- 22 projets

Exemples de projets

Une délégation de neuf jeunes entrepreneurs a participé à la mission commerciale du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec à Paris. Cette mission visait le développement de liens d'affaires entre jeunes Français et Québécois à la recherche de partenaires outre-Atlantique. Partenaires québécois: Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec et Secrétariat à la jeunesse. Partenaires français: Centre des jeunes dirigeants d'entreprises et Délégation générale du Québec à Paris.

Une mission à Paris a été organisée afin de présenter à 17 jeunes dirigeants de la Fédération des Caisses Desjardins du Québec d'autres modèles de coopératives financières, de leur faire découvrir et comparer la place et le rôle que les jeunes dirigeants français occupent au sein de leur entreprise et d'entamer une réflexion sur les moyens à mettre en oeuvre pour assurer le développement du mouvement coopératif.

Cinq professionnels québécois ont participé au Forum international Mobilité urbaine et Transports avancés de Poitiers et au Salon des Véhicules écologiques et des Énergies renouvelables de Monaco afin de comparer les avancées technologiques dans le domaine du transport avancé. Partenaires québécois: Centre d'expérimentation des véhicules électriques du Québec - Conférence des Élus et Forum jeunesse des Laurentides.

POURSUITE D'ÉTUDES COLLÉGIALES ET UNIVERSITAIRES

Ce programme accompagne les étudiants de niveau collégial et universitaire qui complètent une partie de leur scolarité en France tout en restant liés à leur établissement au Québec.

Faits saillants

- 573 participants
- 15 établissements de niveau universitaire associés au programme et 29 cégeps
- Principales disciplines: sciences humaines, sciences de l'administration et sciences pures et appliquées

Mentionnons aussi

Le 31 mars 2008 prenait fin l'entente Poursuite d'études collégiales et universitaires en France convenue entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Cette entente à été renouvelée pour la période 2008-2010 aux mêmes conditions que l'entente précédente (2006-2008) pour un montant annuel de 499 648 $.

L'ORGANISME EN TABLEAUX

section IV

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR PROGRAMME

EFFECTIFS 2008

PROGRAMMES	PARTICIPANTS	
	Objectif annuel	Réalisé au 31 déc.
CIE	300	319
	17 %	*18 %*
PÉCUF	592	573
	33 %	*32 %*
F&E	107	121
	6 %	*7 %*
MJT	180	111
	10 %	*6 %*
SE	115	120
	6 %	*7 %*
AD	506	560
	28 %	*31 %*
Économique	90	118
	5 %	*7 %*
Social	191	196
	11 %	*11 %*
Culturel & artistique	225	246
	13 %	*14 %*
TOTAL	**1800**	**1804**

FORMES DES PROJETS

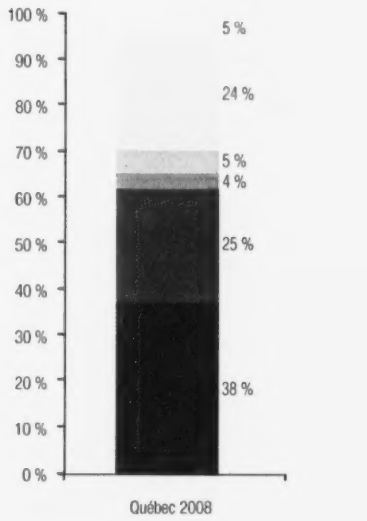

PORTRAIT TYPE DU PARTICIPANT QUÉBÉCOIS

		2008	
SEXE	F	1048	*58 %*
	H	756	*42 %*
ÂGE	18-24	1113	*62 %*
	25-29	408	*23 %*
	30-35	283	*16 %*
STATUT	Aux études	1164	*65 %*
	En emploi	491	*27 %*
	Mesure emploi - En recherche d'emploi	149	*8 %*
SCOLARITÉ	Universitaire	978	*54 %*
	Collégial	497	*28 %*
	Secondaire et moins	329	*18 %*
REVENU	0 à 9 999 $	780	*43 %*
	10 000 $ à 19 999 $	594	*33 %*
	Plus de 20 000 $	316	*18 %*
	Sans réponse	114	*6 %*
Nombre de participants		**1804**	

PROVENANCE DES QUÉBÉCOIS

Nom des régions	% au Québec *	2008
Bas - Saint-Laurent	*2,3%*	40 *2,2%*
Saguenay - Lac-Saint-Jean	*3,4%*	47 *2,6%*
Capitale-Nationale	*9,0%*	285 *15,8%*
Mauricie	*3,0%*	55 *3,0%*
Estrie	*3,9%*	60 *3,3%*
Montréal	*28,6%*	580 *32,2%*
Outaouais	*4,5%*	51 *2,8%*
Abitibi-Témiscamingue	*1,8%*	19 *1,1%*
Côte-Nord	*1,2%*	7 *0,4%*
Nord-du-Québec	*0,6%*	3 *0,2%*
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	*1,0%*	39 *2,2%*
Chaudière-Appalaches	*5,0%*	88 *4,9%*
Laval	*4,7%*	49 *2,7%*
Lanaudière	*5,1%*	77 *4,3%*
Laurentides	*6,1%*	120 *6,7%*
Montérégie	*17,0%*	243 *13,5%*
Centre-du-Québec	*2,8%*	40 *2,2%*
Hors Québec		1 *0,1%*
TOTAL		**1804**

** Pourcentage des jeunes 18-35 ans par région en comparaison avec la population totale des 18-35 ans au Québec.*
Source : Statistiques Canada, Statistiques démographiques annuelles 2005.

DESTINATION DES QUÉBÉCOIS

Nom des régions	2008
Alsace	57 *3,2%*
Aquitaine	117 *6,5%*
Auvergne	16 *0,9%*
Basse Normandie	33 *1,8%*
Bourgogne	37 *2,1%*
Bretagne	82 *4,5%*
Centre	22 *1,2%*
Champagne Ardenne	35 *1,9%*
Corse	6 *0,3%*
DOM-TOM	32 *1,8%*
Franche-Comté	24 *1,3%*
Haute Normandie	19 *1,1%*

Nom des régions	2008
Île-de-France	504 *27,9%*
Languedoc Roussillon	66 *3,7%*
Limousin	17 *0,9%*
Lorraine	36 *2,0%*
Midi-Pyrénées	59 *3,3%*
Nord-Pas-de-Calais	34 *1,9%*
Pays de la Loire	98 *5,4%*
Picardie	11 *0,6%*
Poitou-Charentes	87 *4,8%*
Provence-Alpes-Côte d'Azur	138 *7,6%*
Rhône-Alpes	256 *14,2%*
Hors France	18 *1,0%*
TOTAL	**1804**

LOJIQ

section V

PRÉSENTATION DU REGROUPEMENT

L'OFQJ fait partie de LOJIQ - Les Offices jeunesse internationaux du Québec, qui regroupe également l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ) et l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ). Né en 2007 d'une volonté politique d'offrir un guichet unique de mobilité internationale, LOJIQ est devenu l'un des principaux maîtres d'oeuvre en matière de programmes de mobilité offerts aux jeunes du Québec. En opérant une meilleure synergie entre les Offices existants et en développant de nouvelles avenues de coopération, LOJIQ consolide une expertise bien établie tout en conservant la personnalité et le caractère distinct de chacun des Offices jeunesse internationaux. La Fondation LOJIQ a également vu le jour en 2007. Celle-ci a pour objectif d'apporter un soutien financier à l'OFQJ, l'OQAJ et l'OQWBJ, visant ainsi à les aider à accomplir leur mission commune : appuyer les jeunes adultes québécois dans la réalisation de leur projet à l'international.

La Fondation LOJIQ est un organisme sans but lucratif administré par un conseil indépendant formé de représentants du milieu des affaires et de la société civile. Depuis le début de ses activités, elle met à profit la contribution de plusieurs entreprises du secteur privé.

PRÉSENTATION DES PROJETS LOJIQ

Un projet LOJIQ résulte de la synergie entre les trois Offices (Office franco-québécois pour la jeunesse, Office Québec-Amériques pour la jeunesse et Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse) pour développer des projets transversaux se déroulant sur l'un ou l'autre des territoires couverts.

AU QUÉBEC

Journée internationale de la jeunesse de l'Organisation des Nations Unies (ONU)

À l'occasion de la journée internationale de la jeunesse de l'ONU, LOJIQ a présenté LE DOUZE AOÛT, un spectacle mettant en vedette des artistes de la relève internationale. Dans le cadre de cet événement, des extraits du spectacle de MeLL (France) ont été présentés à l'Agora du Vieux-Port à Québec. De plus, cette soirée a permis de réunir sur scène Karkwa du Québec, Erizo du Mexique et MixMuzik de Wallonie-Bruxelles. LE DOUZE AOÛT a aussi été l'occasion de proclamer la Grande Déclaration de l'Institut du Nouveau Monde, d'accueillir le Congrès mondial des jeunes Regénération 2008, de souligner la Journée internationale de la jeunesse décrétée par l'ONU et de lancer la troisième édition de Müvmédia.tv.

École d'Été de l'Institut du Nouveau Monde (INM)

Une délégation de 35 jeunes Français, 21 Belges et 7 Mexicains a été réunie dans le cadre de l'École d'été de l'INM et du Congrès mondial des jeunes qui s'est déroulée à Québec dans le cadre des Festivités du 400e anniversaire de Québec, où LOJIQ a organisé quatre ateliers. Chaque participant a été intégré en fonction de son profil à l'un des nombreux parcours citoyens proposés, en particulier dans le domaine de l'entrepreneuriat social, des médias et des arts.

Bourse RIDEAU

Dix jeunes professionnels français du spectacle (diffuseurs, programmateurs, producteurs) inscrits aux BIS de Nantes ainsi qu'un participant mexicain ont assisté à la Bourse RIDEAU à Québec, rendez-vous constituant l'un des marchés francophones des arts de la scène les plus importants en Amérique du Nord. Des participants des trois Offices ont également fait partie du jury de sélection.

Temps d'Images et Temps d'écoles d'images

La troisième édition de cette manifestation à l'Usine C, à Montréal, dans le cadre d'un réseau international qui a réuni une vingtaine d'artistes en provenance de sept pays, dont un artiste français, un de Wallonie-Bruxelles et un du Mexique, a permis une ouverture vers les nouvelles ramifications de la création d'images en mouvement.

Semaine d'Actions contre le Racisme (SACR)

Une délégation composée de dix jeunes français, cinq Belges francophones et un Mexicain a participé aux Rendez-vous des jeunes du Festival de films sur les droits de la personne (FFDPM) organisés dans le cadre de la SACR à Montréal.

École internationale d'été des Amériques

Pour sa cinquième édition, ce séminaire de sept jours pour quatre étudiants français et deux Mexicains s'articulait autour du thème « Les grands enjeux de la coopération interaméricaine ». L'objectif de cette formation organisée à Québec par le Centre d'études interaméricaines de l'Université Laval était de promouvoir le dialogue interaméricain par la voie de l'enseignement universitaire et du partage des idées, ainsi que le développement de réseaux.

Festival Petits Bonheurs

Les organisateurs du festival québécois Petits bonheurs ont souhaité initier un stage permettant à de jeunes artistes de découvrir le domaine de la création pour la petite enfance en France, en Wallonie-Bruxelles et au Québec. Ainsi, quatre Québécois et quatre Français ont participé en 2008 au Festival Méli'môme en France, au Théâtre de la Montagne magique et au Festival l'Art et les tout-petits du Théâtre de la Guimbarde en Belgique francophone, puis au Festival Petits Bonheurs, à Montréal. Ils ont assisté à des spectacles, rencontré des créateurs et échangé sur leurs démarches artistiques. Ils ont pu également expérimenter de courtes présentations auprès d'enfants en centre de la petite enfance.

À L'ÉTRANGER

Müvmédia

Müvmédia est une aventure compétitive qui a duré 90 jours durant lesquels trois Québécois, deux Français, deux Belges francophones, et un Franco-Ontarien âgés entre 18 et 30 ans ont parcouru l'Amérique du Nord et le continent européen en relevant le défi de concevoir un court métrage documentaire par semaine. Ces films étaient évalués par un jury international ainsi que par le grand public. Les vidéastes nomades avaient pour seul équipement un ordinateur portable, une caméra vidéo et un appareil photographique. Ils devaient réaliser, de la conception au montage final, 11 films en 13 semaines.

Tandems franco-québécois

Deux Français et deux Québécois ont formé deux tandems franco-québécois qui se sont rendus pendant trois mois au Guatemala et au Nicaragua pour travailler à la mise en valeur de sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.

ENTENTES DE PARTENARIATS

Secrétariat à la jeunesse

Pour 2008, le Secrétariat à la jeunesse avait renouvelé les mesures suivantes : Défi de l'entrepreneuriat jeunesse, mentorat d'affaires internationales et concours Je prends ma place. Le volet mentorat d'affaires international a d'ailleurs permis l'envoi de deux mentorés québécois en Chine, et 21 lauréats du Québec ont également réalisé un séjour en France dans le cadre du Concours Je prends ma place.

LOJIQ a également rédigé un mémoire présenté au premier ministre et ministre responsable des dossiers jeunesse dans le cadre du renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 : *La mobilité internationale jeunesse, un outil essentiel au service de la jeunesse québécoise.*

Emploi Québec

LOJIQ a initié des rencontres sur la réouverture de l'entente 2007-2010 avec Emploi-Québec en plus de rédiger un avis présenté au premier ministre et au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale intitulé *La mobilité internationale jeunesse, un levier incontournable pour le développement et la formation de la main-d'œuvre.*

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le MELS a confié aux Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) la gestion de trois nouveaux programmes « Poursuite d'études collégiales et universitaires » couvrant la Communauté française de Belgique, les Amériques et l'Asie. La gestion du volet « Asie » a été confiée à l'OFQJ.

Fondation LOJIQ

La Fondation LOJIQ a remis 40 000$ à l'OFQJ pour la poursuite du programme Synergie entreprises. La fourmi bionique, une entreprise en transformation alimentaire qui produit une gamme de céréales de type granola avec des ingrédients naturels et biologiques, s'est par exemple rendue au plus important salon de l'alimentation au monde, le Salon international de l'alimentation à Paris, à l'aide d'une bourse de la Fondation LOJIQ. Cette mission lui a permis de développer de nouveaux partenariats, et de découvrir les tendances et les innovations dans le domaine de la transformation et de la mise en marché de produits biologiques.

COMMUNICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Plan de communication et nouveaux outils

En 2008-2009, la Direction des communications a exécuté un nouveau plan de communication qui met de l'avant la formule de guichet unique LOJIQ. Sous le thème « Pour moi, le monde, c'est LOJIQ ! » et différentes déclinaisons, la promotion s'est faite sous forme de témoignages d'anciens participants.

Les documents promotionnels ont été conçus de façon à suggérer aux futurs participants divers exemples de projets. L'information concernant les modalités et les critères d'admission pour le dépôt d'un projet étant réservée pour le Web, l'utilisation du papier est réduite.

La Direction des communications compte également sur un renouvellement régulier de l'information de type « actualité » sur son site Web afin de faire valoir des expériences exemplaires à l'international. Ce travail se reflète également dans les efforts de relations publiques.

Congrès des Carrefours jeunesse-emploi

Une chargée de projets de l'OFQJ a présenté avec deux collègues de l'OQAJ et de l'OQWBJ un atelier visant à former les employés des Carrefours jeunesse-emploi sur les projets d'insertion socioprofessionnelle à l'international et à les outiller pour l'élaboration et la planification de ces projets. À cette occasion, toutes trois ont conçu le guide de formation *Monter un projet d'insertion socioprofessionnelle à l'international.*

KPMG

États financiers de la section québécoise de l'

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ADMINISTRATEURS DE LA SECTION QUÉBÉCOISE

Nous avons vérifié le bilan de la section québécoise de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (« OFQJ ») au 31 décembre 2008 et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la section québécoise de l'OFQJ. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers de la section québécoise donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la section québécoise de l'Office franco-québécois pour la jeunesse au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 3 avril 2009

*CA auditeur permis n° 8720

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International, coopérative suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2008

États financiers

Bilan 1

État des produits et charges 2

État de l'évolution des actifs nets 3

État des flux de trésorerie 4

Notes afférentes aux états financiers 5

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Bilan

31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007

	2008	2007
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	2 577 $	58 195 $
Placements temporaires (note 3)	280 256	773 014
Débiteurs (note 4)	525 055	518 028
Somme à recevoir de la section française	15 115	9 969
Frais payés d'avance	13 691	30 915
	836 694	1 390 121
Immobilisations (note 5)	14 900	49 502
	851 594 $	1 439 623 $
Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Charges à payer	390 506 $	683 054 $
Produits reportés (note 6)	141 587	292 115
	532 093	975 169
Actifs nets		
Investis en immobilisations	14 900	49 502
Réserve de trésorerie	275 000	275 000
Surplus disponible	29 601	139 952
	319 501	464 454
Engagements (note 11)		
	851 594 $	1 439 623 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

_____, administrateur

_____, administrateur

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État des produits et charges

Exercice terminé le 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007

	2008	2007
Produits		
Subventions et conventions (note 7)	3 407 536 $	3 435 214 $
Contributions des participants	805 958	797 583
Bourses d'entreprises	40 000	364 272
Projets spéciaux (note 8)	97 136	–
Revenus divers	57 051	130 810
Intérêts	39 518	49 980
	4 447 199	4 777 859
Charges		
Salaires	1 349 042	1 209 183
Charges patronales	263 572	249 793
Frais de transport des participants		
International	1 266 521	1 446 382
Local	21 130	31 500
Assurance des participants	96 389	93 627
Accueil et préparation des participants	181 529	162 141
Soutien aux projets	617 869	748 978
Projets spéciaux	194 892	57 758
Fondation	98 611	76 977
Mission locale et outre-mer	56 587	48 594
Communications et promotion	73 774	131 557
Frais généraux et administratifs		
Coûts fixes	200 289	253 040
Coûts variables	125 051	148 038
Amortissement des immobilisations	43 533	33 579
Perte de change	3 363	98
	4 592 152	4 691 245
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(144 953)$	86 614 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 décembre 2008

	Investis en immobilisations	Réserve de trésorerie	Surplus disponible	2008 Total	2007 Total
Solde au début de l'exercice	49 502 $	275 000 $	139 952 $	464 454 $	377 840 $
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(43 533)	–	(101 420)	(144 953)	86 614
Investissement net en immobilisations	8 931	–	(8 931)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	14 900 $	275 000 $	29 601 $	319 501 $	464 454 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2008, avec chiffres correspondants de 2007

	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges	(144 953)$	86 614 $
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	43 533	33 579
Variation du fonds de roulement hors caisse lié aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	(7 027)	(113 730)
Sommes à recevoir de la section française	(5 146)	17 398
Frais payés d'avance	17 224	3 852
Charges à payer	(292 548)	268 993
Diminution nette des produits reportés	(150 528)	(95 306)
	(539 445)	201 400
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(8 931)	(16 963)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(548 376)	184 437
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	831 209	646 772
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	282 833 $	831 209 $
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements temporaires comme suit :		
Encaisse	2 577 $	58 195 $
Placements temporaires (note 3)	280 256	773 014
	282 833 $	831 209 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2008

Organisme bi-gouvernemental, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (« OFQJ ») est composé de deux sections implantées au Québec et en France, dont les bureaux sont situés respectivement à Montréal et à St-Denis. Elles disposent chacune d'une autonomie de gestion, justifiée par les différences de moyens, de contextes et de pratiques.

L'OFQJ a pour mission de rapprocher les jeunes des communautés du Québec et de la France en offrant des programmes qui se concentrent sur le développement et le perfectionnement professionnels des jeunes de 18 à 35 ans.

En 2006, le gouvernement du Québec, dans une volonté d'offrir aux jeunes adultes québécois une ouverture unique vers l'international, a entrepris des actions afin d'établir une réelle synergie entre les trois organismes de mobilité internationale jeunesse du Québec, soit l'Office franco-québécois pour la jeunesse (« OFQJ »), l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (« OQAJ ») et l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (« OQWBJ »).

Ces actions se sont concrétisées :

- par la Loi reconnaissant des organismes visant à favoriser les échanges internationaux pour la jeunesse (L.R.Q., chapitre 0-10);
- par la nouvelle politique internationale du Québec qui propose un accroissement de l'offre de stages à l'étranger;
- par des mesures réelles dans la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 du Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec;
- par la nomination d'une seule personne pour diriger les trois organismes de façon à améliorer leur fonctionnement et à assurer une plus grande cohérence de l'action gouvernementale.

Le 3 avril 2009, les états financiers ont été approuvés pour leur émission par le secrétaire général de la section québécoise. Le conseil d'administration a cependant le pouvoir d'amender les états financiers après leur émission.

L'organisme n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE

(Section québécoise)

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2008

1. Principales conventions comptables

a) Principes comptables utilisés

Les états financiers de la section québécoise de l'OFQJ ont été dressés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Des états financiers distincts cumulant les sections québécoise et française ont été préparés.

b) Placements temporaires

Les placements temporaires à court terme sont classés dans la catégorie « détenus à des fins de transaction » et comptabilisés à la juste valeur.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Mobilier et matériel informatique	3 à 6 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

d) Constatation des revenus

Les produits affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

e) Conversion de devises

Les produits et les charges issus de transactions libellées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de la transaction.

Les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date du bilan; les éléments non monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction.

f) Instruments financiers

Conformément au chapitre 3855, *Instruments financiers*, et au chapitre 3861, *Instruments financiers - Informations à fournir et présentation*, les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés selon leur classement, soit détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts, créances et autres passifs financiers.

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Instruments financiers (suite)

Les instruments financiers sont tous constatés au bilan et sont comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des instruments détenus jusqu'à leur échéance; les prêts, créances et autres passifs financiers sont comptabilisés à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute variation de la juste valeur des instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction est enregistrée à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent. Toute variation de la juste valeur des instruments financiers classés comme disponibles à la vente est enregistrée à titre d'élément des actifs nets.

La section québécoise a classé son encaisse et ses placements temporaires comme détenus à des fins de transaction et les débiteurs, la somme à recevoir de la section française et les charges à payer comme prêts, créances et autres passifs financiers.

La section québécoise a choisi d'appliquer le chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*, au lieu des chapitres 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*, et 3863, *Instruments financiers - présentation*.

g) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus oblige la direction à avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Nouvelle convention comptable

En décembre 2006, l'ICCA a publié le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*. Ce chapitre établit des normes pour la divulgation de l'information sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Ce chapitre est en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1er octobre 2007. Cette nouvelle norme, qui a été mise en application le 1er janvier 2008, ne concerne que les informations à fournir et elle n'a aucune incidence sur les résultats financiers de la section québécoise.

3. Placements temporaires

	2008	2007
Instruments du marché monétaire, à la juste valeur qui s'apparente au coût	280 256 $	773 014 $

4. Débiteurs

	2008	2007
Subventions à recevoir et conventions	415 443 $	296 740 $
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	10 512	77 309
Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse	11 459	42 175
Fondation des Offices jeunesse internationaux du Québec	62 438	38 826
Divers	25 203	62 978
	525 055 $	518 028 $

5. Immobilisations

			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel informatique	252 603 $	240 636 $	240 636 $
Logiciels	19 575	19 575	–
Améliorations locatives	60 950	58 017	2 933
	333 128 $	318 228 $	14 900 $

5. Immobilisations (suite)

			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel informatique	263 504 $	244 546 $	18 958 $
Logiciels	19 575	17 912	1 663
Améliorations locatives	60 950	32 069	28 881
	344 029 $	294 527 $	49 502 $

Les acquisitions de l'exercice totalisent 8 931 $ en 2008 (16 963 $ en 2007). L'organisme a radié des immobilisations complètement amorties totalisant 19 832 $.

6. Produits reportés

	2008	2007
Subvention du ministère de l'Éducation du Québec	– $	161 256 $
Contribution des participants	127 350	117 450
Autres	14 237	13 409
	141 587 $	292 115 $

7. Subventions et conventions

	2008	2007
Ministère des Relations internationales	2 250 000 $	2 250 000 $
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	484 456	492 052
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	325 000	301 800
Secrétariat à la jeunesse	249 469	239 785
Ministère des Relations internationales - Fondation	98 611	76 977
Entente Rhône-Alpes	–	54 600
Asie-Pacifique	–	20 000
	3 407 536 $	3 435 214 $

8. Projets spéciaux

	2008	2007
400e Ville de Québec	56 500 $	– $
Université sur le patrimoine	20 636	–
Futurallia	20 000	–
	97 136 $	– $

9. Régime de retraite

La section québécoise de l'OFQJ offre à la plupart de ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les cotisations versées par la section représentent 8 % des salaires admissibles des participants pour un montant de 96 536 $ (97 189 $ en 2007).

10. Information sur le capital

La section québécoise définit son capital comme étant ses actifs nets. La section québécoise se finance au moyen des flux de trésorerie.

En vertu d'un règlement financier interne, la section québécoise doit se munir d'une réserve afin de pourvoir au financement de ses opérations. Cette réserve, qui doit se situer entre 50 000 $ et 275 000 $, s'élève à 275 000 $ en date du 31 décembre 2008.

11. Engagements

La section québécoise s'est engagée pour l'utilisation d'un photocopieur en vertu d'un contrat de location-exploitation échéant le 31 mai 2012. Les paiements jusqu'à l'échéance sont les suivants :

2009	2 496 $
2010	2 496
2011	2 496
2012	1 040

Au cours de l'exercice, l'OQAJ a signé une entente de dix ans avec deux options de renouvellement de cinq ans pour le loyer des nouveaux locaux de l'OFQJ. L'OQAJ et l'OFQJ ont l'intention de signer une entente en vertu de laquelle l'OFQJ dédommagerait l'OQAJ pour le paiement du loyer. Au 31 décembre 2008, aucune entente n'avait été signée entre les parties.

12. Instruments financiers

a) Risque de change

Une partie des charges de la section québécoise se transige en devise européenne (euros). La section québécoise absorbe la moitié de l'écart de change sur ces transactions, l'autre moitié étant absorbée par la section française à la fin de l'exercice.

b) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, de la somme à recevoir de la section française, des placements temporaires et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés à moins de un an.

13. Opérations entre apparentés

Section française

Dans le cours normal de ses activités, la section québécoise a effectué des opérations avec la section française.

Les opérations incluses dans les états financiers de la section québécoise sont mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées. Les liens d'apparentés se détaillent par le fait que les parties engagent des frais d'accueil, d'hébergement et d'activités, chacune de leur côté pour des échanges d'étudiants, et qu'elles rapprochent leurs charges qui se soldent par un compte à recevoir ou à payer à la fin de l'exercice.

L'OQAJ et l'OQWBJ

En vertu d'une entente de partage avec l'OQAJ et l'OQWBJ, la section québécoise de l'OFQJ a refacturé à ces deux organismes des charges détaillées comme suit :

Salaires et charges patronales	152 552 $
Communications, frais de représentation et déplacements	37 802
Frais d'administration	9 395
	199 749 $

13. Opérations entre apparentés (suite)

L'OQAJ et l'OQWBJ (suite)

En vertu de la même entente, la section québécoise a assumé des charges de l'OQAJ détaillées comme suit :

Salaires et charges patronales	131 266 $
Communications, frais de représentation et déplacements	32 527
Frais d'administration	8 088
	171 881 $

De plus, la section québécoise a refacturé à l'OQWBJ un montant de 12 020 $ représentant l'utilisation de locaux.

Ces montants ont été imputés en réduction des charges correspondantes présentées à l'état des résultats. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

Fondation

La Fondation des Offices jeunesse internationaux du Québec (la « Fondation ») a été créée le 16 janvier 2007 pour récolter des fonds afin de permettre aux jeunes du Québec d'acquérir une formation internationale par l'intermédiaire d'organismes, notamment l'OFQJ. La Fondation a été constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie III et elle est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

En vue de mettre sur pied et de gérer la Fondation, la section québécoise a obtenu du ministère des Relations internationales une subvention totale de 220 000 $, payable sur trois ans. Au cours de l'exercice, la section québécoise a reconnu comme produit une somme de 98 611 $ relative à des charges équivalentes engagées pour la Fondation.

ANNEXE

Plan d'action de développement durable

En mars 2008, LOJIQ a déposé son Plan d'action de développement durable. Les trois Offices se sont alors engagés à mettre sur pied les mêmes actions et à atteindre les mêmes cibles. L'état d'avancement de la mise en application du plan d'action pour l'OFQJ, dont les résultats sont comptabilisés pour l'année 2009, sera présenté dans le subséquent rapport d'activité.

Les Offices jeunesse internationaux du Québec - LOJIQ

Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)
Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ)
Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ)

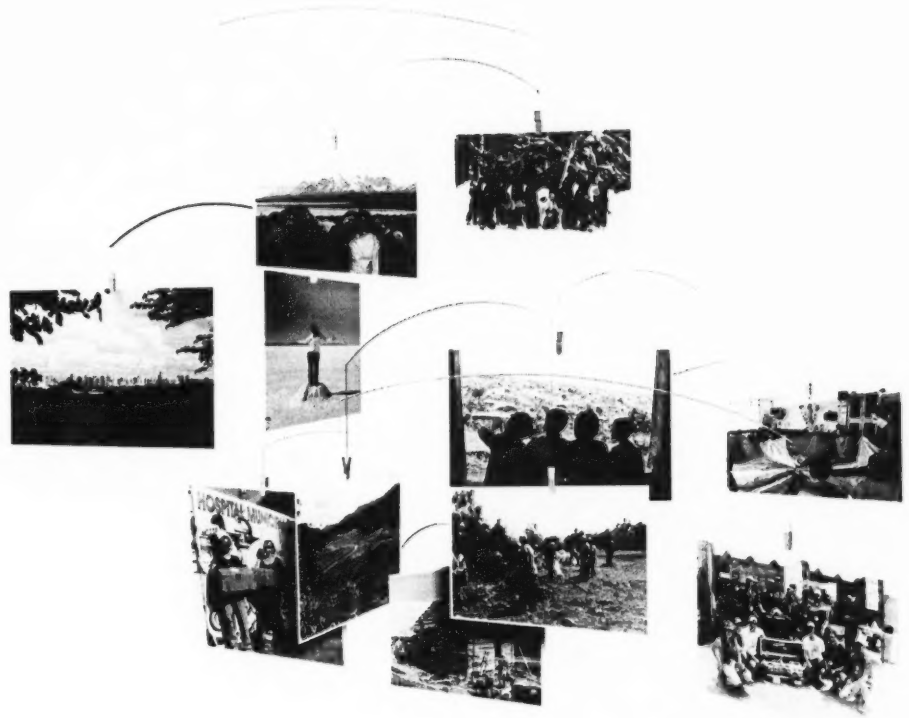

Plan d'action de développement durable
2008-2013

Le développement durable, un environnement naturel pour LOJIQ

Québec

Comité du Développement durable de LOJIQ :

Sylvie Hamel (OQAJ)
Marie-Hélène Bois-Brochu (OQAJ)
Michel Lagacé (OFQJ)
Amélie Venne (OQWBJ)

Réalisation :

Eric Goulet (LOJIQ)

Photographies :

Les Offices jeunesse internationaux du Québec remercient tous les participants qui leur ont permis d'utilliser des photographies prises durant la réalisation de leur projet à l'international.

Les Offices jeunesse internationaux du Québec
Mars 2009

À titre de dirigeant des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), je me réjouis de présenter ce premier plan d'action de développement durable. Avec l'adoption en 2006 de la *Loi sur le développement durable*, le gouvernement du Québec se place à l'avant-garde des sociétés qui choisissent le développement durable comme moteur de développement. LOJIQ compte bien apporter sa contribution en favorisant dans ses actions « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

À l'écoute des idées nouvelles, LOJIQ appuie des projets innovateurs dans un contexte de coopération internationale et soutient des actions qui contribuent au développement et à l'épanouissement de la jeunesse québécoise. En tant qu'opérateur et référence dans le soutien des jeunes Québécois dans leur projet de mobilité internationale, LOJIQ a déjà mis le développement durable des jeunes générations au cœur de ses stratégies de développement, notamment en le considérant dans ses axes prioritaires d'action.

Le Plan d'action en développement durable de LOJIQ traite des actions que les Offices entendent poser afin de répondre aux objectifs de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013*. J'en profite pour remercier les membres de l'équipe LOJIQ qui se sont impliqués activement tout au long du processus et qui ont travaillé de concert à la réflexion qui a mené à la rédaction de ce document.

En présentant son Plan d'action, LOJIQ s'associe tant à la *Stratégie du gouvernement du Québec en développement durable 2008-2013*, qu'aux initiatives de la jeunesse québécoise face à notre avenir planétaire.

Alfred Pilon

Le développement durable, un environnement naturel pour LOJIQ

Depuis 2007, LOJIQ (Les Offices jeunesse internationaux du Québec) regroupe les organismes de mobilité jeunesse du gouvernement du Québec, lesquels relèvent du ministre des Relations internationales : l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), l'Office Québec Wallonie Bruxelles pour la jeunesse (OQWBJ) et l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ).

Le mandat de LOJIQ est de favoriser le développement professionnel et personnel des jeunes adultes québécois en leur permettant de réaliser un projet à l'international. De par ce mandat, LOJIQ est appelé à jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013* auprès des jeunes adultes du Québec en ce qui a trait à leurs initiatives sur le plan international. Les jeunes adultes d'aujourd'hui sont sensibles à la cause du développement durable et plusieurs collaborent activement à la mise en œuvre d'initiatives dans ce domaine. Déjà, les Offices appuient et même initient plusieurs projets dont l'objectif premier est de soutenir les actions des jeunes, tout en leur permettant d'acquérir connaissances ou expériences en matière de développement durable. Prenons comme exemples la participation de LOJIQ à la Semaine d'actions contre le racisme, à l'École d'été de l'Institut du Nouveau Monde, au Forum social mondial ou au Forum mondial de l'Eau, ou encore les projets d'insertion sociale, de formation académique, de stage en milieu professionnel ou de participation à des forums ou colloques internationaux. Ces initiatives, déjà importantes en nombre et en qualité, se sont vues renforcées, il y a trois ans, lorsque le développement durable a été reconnu comme axe prioritaire d'action de LOJIQ.

L'entrée en vigueur de la *Loi sur le développement durable* associe LOJIQ, par le biais de son Plan d'action, à l'initiative concertée du gouvernement du Québec en cette matière. L'implication de LOJIQ dans la démarche gouvernementale lui permettra d'abord de mettre en relief ses actions en convergence avec les préoccupations de la jeunesse québécoise. LOJIQ, qui offre déjà aux jeunes Québécois des opportunités de formation, d'échange, d'ouverture sur le monde, continuera donc de les appuyer dans la réalisation de projets porteurs pour une société plus durable et plus équitable. De même, il poursuivra la mise en œuvre des projets internationaux de développement durable, initiés par les Offices, tout en accordant l'attention nécessaire aux partenariats qui rendent souvent possible leur réalisation.

Sur le plan des pratiques internes de l'organisation, le Plan d'action de LOJIQ apportera des changements concrets en visant la réduction de son empreinte environnementale. Pensons notamment à l'adoption des pratiques responsables favorisant les achats locaux ou issus du commerce équitable. Les objectifs de sensibilisation du Plan d'action permettront aussi de faire circuler l'information auprès du personnel de LOJIQ sur diverses pratiques socialement et écologiquement responsables, et même à l'externe, auprès des participants via les publications des Offices.

On aura compris que LOJIQ assumera le rôle qui lui revient dans la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale de développement durable*, un rôle qui prend encore plus de relief lorsqu'on l'appréhende à la lumière de la définition du développement durable que donne la *Loi sur le développement durable*.

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »

Un lien naturel existe entre le développement durable et la clientèle que dessert LOJIQ, les jeunes, car ils constituent les générations futures.

La Loi, sa définition précise du concept de développement durable et ses 16 principes ont servi de cadre de travail initial à l'établissement du Plan d'action de LOJIQ et ont été les outils qui ont permis d'une part, de structurer les initiatives antérieures des Offices et d'autre part, de baliser les orientations futures. À partir des 29 objectifs que compte la Stratégie gouvernementale, LOJIQ en a déterminé cinq auxquels il pourra participer, dans le cadre de sa mission et des activités qu'il mène. Il s'agit des objectifs suivants :

- **Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre (objectif 1).**

- **Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition coresponsable au sein des ministères et des organismes gouvernementaux (objectif 6).**

- **Appliquer davantage l'écoconditionalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières (objectif 9). Il faut souligner que LOJIQ a intégré trois autres objectifs gouvernementaux au sein de l'objectif 9 : les objectifs 21, 27 et 28. Ces objectifs gouvernementaux ont été traités ensemble puisqu'en contribuant à l'objectif 9, LOJIQ participe naturellement aux autres, qui font partie intégrante de sa mission.**

- **Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones (objectif 19).**

- **Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable (objectif 23).**

Les pages suivantes présentent les six actions découlant des objectifs précédents, des actions assorties de gestes concrets et de cibles dont la mise en œuvre se fera au cours des cinq prochaines années.

Orientation stratégique 1
Informer, sensibiliser, éduquer, innover

Objectif gouvernemental 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre

Le mandat commun pour les trois Offices formant LOJIQ est d'appuyer les initiatives des jeunes de 18 à 35 ans à l'international. La jeunesse du Québec est très concernée par les problématiques de développement durable. En écho à cette préoccupation des jeunes du Québec, il est de la volonté de LOJIQ de faire connaître le développement durable à sa clientèle et à ses partenaires, de même que de diffuser les projets innovants des jeunes qu'il appuie.

Dès le début de la démarche d'élaboration du plan d'action en développement durable, un grand nombre d'employés de LOJIQ ont manifesté un intérêt à participer à ce projet. Il semblait alors pertinent de mettre en place une série de consultations des employés afin de leur expliquer la démarche à réaliser et de recueillir leurs idées. Grâce à l'implication de l'équipe, il a été facile d'établir une liste d'activités d'information leur étant destinées.

Objectif organisationnel 1

Mettre en œuvre des activités d'information et de sensibilisation auprès de la clientèle, des partenaires et des employés de LOJIQ

Actions 1

Informer et sensibiliser au développement durable les clientèles et les partenaires de LOJIQ

Gestes

- Mettre des hyperliens sur les sites Internet
- Diffuser des nouvelles sur les initiatives en développement durable des jeunes appuyés par LOJIQ dans les bulletins d'information
- Inclure des renseignements reliés au développement durable dans les Guides du participant

Indicateur

- Nombre d'initiatives diffusées dans les bulletins d'information de chaque organisme

Cible

- Maintenir le nombre d'initiatives de diffusion de l'année précédente pour chaque organisme (l'année 0 est l'année financière 2008-2009)

Objectif gouvernemental 1 (suite)

Action 2

Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation du personnel de l'administration publique

Gestes

- Présenter le plan d'action à tout le personnel
- Organiser des activités-midi : conférences et visionnement de documentaires ayant pour thème le développement durable
- Rendre accessibles des formations en développement durable à tout le personnel
- Afficher des consignes sur le recyclage ainsi que des outils visuels dans les endroits appropriés
- Rendre disponible une liste d'entreprises d'économie sociale pour les services externes (traiteurs, hôtels, etc.)
- Inclure une capsule Développement durable dans les bulletins internes et ultérieurement sur l'intranet

Indicateurs

- Taux des employés rejoints par les activités de sensibilisation au développement durable
- Taux des employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières

Cibles (communes aux trois Offices)

- 80 % du personnel rejoint par les activités
- 50 % du personnel ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières

Orientation stratégique 2
Produire et consommer de façon responsable

Objectif gouvernemental 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisition écoresponsable au sein des ministères et des organismes gouvernementaux

Les déplacements locaux et internationaux ainsi que la réception de nombreux dossiers de demandes d'appui financier sont des réalités presque inévitables pour LOJIQ. Ces activités ont des répercussions sur l'environnement par les émissions des gaz à effets de serre et la consommation de papier. Depuis quelques années, la diminution des ressources consommées pour la production des services est une préoccupation croissante au sein des équipes des Offices. L'adoption d'un cadre de gestion environnemental qui intégrera la *Politique d'acquisition écoresponsable* systématisera et appuiera les efforts des employés à réduire l'empreinte écologique de LOJIQ.

Objectif organisationnel 2

Mise en place des mesures de gestion et d'acquisition écologiquement et socialement responsables

Action 3

Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable

Gestes

- Élaborer un cadre de gestion
- Intégrer la Politique d'acquisition écoresponsable du gouvernement du Québec au cadre de gestion
- Informer et sensibiliser les employés au contenu et au respect du cadre de gestion
- Mettre en place le cadre de gestion
- Évaluer la mise en œuvre du cadre de gestion

Indicateurs

- État d'avancement de la mise en oeuvre du cadre de gestion environnemental
- État d'avancement de la mise en œuvre de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale
- État d'avancement de la mise en œuvre de pratiques d'acquisition écoresponsable

Cibles (communes aux trois Offices)

- Mise en œuvre du cadre de gestion environnemental d'ici 2011
- Six mesures ou activités contribuant directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale (question 8)
- Trois gestes démontrant l'adoption de pratiques d'acquisition écoresponsables (question 9)

Orientation stratégique 2
Produire et consommer de façon responsable

Objectif gouvernemental 9

Appliquer davantage l'écoconditionalité et la responsabilité sociale dans les programmes d'aide publics et susciter leur implantation dans les programmes des institutions financières

Toutes les demandes d'appui reçues par les Offices sont soumises à une évaluation afin de déterminer si elles sont admissibles, mais aussi afin de les sélectionner lorsqu'il y a contingentement. L'application de critères de responsabilité sociale au processus de sélection des programmes permettrait de prioriser les projets respectant les principes de développement durable.

En contribuant à l'objectif gouvernemental 9, LOJIQ participe aussi aux objectifs gouvernementaux 21, 27 et 28, qui font partie intégrante de la mission des Offices. En effet, à travers leurs différents programmes, tous les Offices appuient des projets qui permettent aux jeunes de protéger et de faire valoir le patrimoine scientifique et culturel du Québec. Aussi, par l'appui de stages et de séjours d'études crédités, de même que par le soutien apporté aux projets en insertion socioprofessionnelle, les programmes de LOJIQ contribuent à la diplomation et à l'insertion de jeunes adultes du Québec. Tous ces projets seront priorisés par l'application de critères de responsabilité sociale à la sélection.

Objectif organisationnel 3

Appliquer des critères de responsabilité sociale dans la gestion des programmes de LOJIQ

Action 4

Appliquer des critères de bonification prenant en compte les principes de développement durable dans l'évaluation des projets soumis à LOJIQ

Gestes

- Développer des critères de bonification
- Valider les critères auprès d'experts en développement durable
- Mettre au point les modalités d'utilisation des critères de bonification lors de processus de sélection des projets
- Former les chargés de projets qui auront à utiliser les bonifications

Indicateur

- Nombre de programmes utilisant les critères de bonification dans l'attribution de l'appui financier

Cible (commune aux trois Offices)

- 50 % des programmes

Orientation stratégique 6
Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée

Objectif gouvernemental 19

Renforcer la viabilité et la résilience des collectivités urbaines, rurales ou territoriales et des communautés autochtones

Les Offices offrent des services à tous les jeunes du Québec, peu importe la région où ils vivent et leur origine ethnoculturelle. Malheureusement, on note que certains groupes de jeunes sont sous-représentés dans les différents programmes, et ce, malgré le souci des Offices d'atteindre toutes les collectivités. Le travail est constant, car on doit s'adapter au changement continuel du portrait de la jeunesse. Par l'adoption du *Plan d'action en développement durable*, LOJIQ s'engage à maintenir ses efforts à assurer l'accessibilité de ses services aux jeunes des milieux urbains et des régions, de même qu'aux jeunes autochtones

Objectif organisationnel 4

Assurer l'équité dans l'accessibilité aux programmes de LOJIQ pour tous les jeunes du Québec

Action 5

Prendre les mesures et développer les activités nécessaires pour rendre accessibles les programmes de LOJIQ aux jeunes des milieux urbains et des régions, de même qu'aux jeunes autochtones

Gestes

- Favoriser les projets en provenance de régions sous-représentées
- Remettre un montant forfaitaire pour le déplacement à l'aéroport aux participants des régions
- Assurer une bonne diffusion de l'information sur les programmes de LOJIQ auprès des jeunes des régions et des communautés sous-représentées
- Initier des projets ciblés auprès des jeunes des régions et des communautés sous-représentées

Indicateurs

- Nombre d'activités (gestes) de promotion et de diffusion
- Nombre de projets

Cibles

- Maintenir le nombre d'activités de promotion et de diffusion par rapport à l'année précédente (l'année 0 est l'année financière 2008-2009)
- Maintenir le nombre de projets par rapport à l'année précédente (l'année 0 est l'année financière 2008-2009)

Orientation stratégique 7
Sauvegarder et partager le patrimoine collectif

Objectif gouvernemental 23

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets intégrés de développement durable

La mission des Offices est d'appuyer la mobilité internationale des jeunes par la réalisation de projets professionnalisant. De cette mission découle aussi le mandat de développer des partenariats internationaux afin de faciliter les contacts entre les jeunes du Québec et d'ailleurs. Le développement durable est un axe prioritaire d'action pour LOJIQ. Conséquemment, il fait l'objet d'une attention toute particulière lors de la signature d'ententes ou de l'élaboration de projets. La contribution de LOJIQ à l'objectif 23 consiste donc à réaffirmer sa volonté de développer des projets internationaux dans le domaine du développement durable.

Objectif organisationnel 5

Intensifier la coopération avec les partenaires nationaux et internationaux sur des projets jeunesse de développement durable

Action 6

Maintenir le développement durable dans les axes prioritaires de développement de projets jeunesse de LOJIQ

Gestes

- Initier des projets internationaux en développement durable
- Développer des partenariats nationaux et internationaux en vue de favoriser la création de projets en développement durable
- Dans le cadre d'ententes de coopération, rendre possible la participation des jeunes du Québec et de l'étranger à des occasions de réseautage et d'échange d'expertise sur le développement durable se déroulant sur nos territoires d'activités

Indicateur

- Nombre de projets incluant le développement durable

Cible

- Maintenir le nombre de projets en développement durable en se référant à l'année précédente (l'année 0 est l'année financière 2008-2009)

Rédaction : Équipe de l'OFQJ
Coordination : Direction des communications
Conception graphique : www.carteblanche.bz
Tirage : 60

ISBN Publication : 978-2-550-58145-1
ISBN PDF : 978-2-550-58146-8

Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Canada, 2010

Les Offices jeunesse internationaux du Québec
OFQJ • OQAJ • OQMJ • OQWBJ

L'Office franco-québécois pour la jeunesse
934, Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 2E9
www.ofqj.org